



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 30 janvier 2023

DCI RCAD-GUICHETS

SOLAR : UNE DIRECTION SUR ORBITE FAISONS-LA REDESCENDRE SUR TERRE !

Suite à plusieurs actions de grève dans les RCAD (Relation Clients À Distance) et à la grogne qui monte chez les agents de la vente, la CGT a déposé une demande de concertation immédiate à la direction de SNCF Voyageurs le 22 janvier.

Les réponses fournies par la direction lors de la réunion de concertation méritent une réponse forte des cheminot·e·s de la vente !

Les 10 et 24 janvier, les cheminot·e·s des centres RCAD ont construit une forte mobilisation, à l'appel de la CGT. Le mouvement parti de l'Ouest s'étend progressivement dans l'ensemble des sites RCAD. Malgré cette grogne montante, la direction SNCF Voyageurs reste sourde aux justes revendications des cheminot·e·s.

Leur dédain est total à l'image de la direction RCAD plus pressée de quitter la réunion de concertation du 25 janvier, plutôt que de répondre aux revendications des cheminot·e·s. Pire, dans une totale provocation, elle annonce de futures réorganisations afin de diminuer les CO existants, sans jamais rentrer dans les détails...

Concernant Solar, la direction reconnaît que la période est difficile et devrait continuer à l'être, notamment du côté TER. Elle ne souhaite toujours pas reconnaître à sa juste valeur l'importance de cette charge de travail qui pénalise fortement les agents, que ce soit au niveau de leurs conditions de travail mais également sur leur rémunération.

Face au mépris de la direction, à l'absence de réponses aux légitimes besoins des agents commerciaux en gare et dans les RCAD, la CGT appelle à la plus grande mobilisation pour gagner sur nos revendications.

Dans cette optique, la CGT exige des réponses sur les sujets saillants : Solar, sous-effectif PMR, agent seul, pression managériale, salaire, pénibilité.

La CGT revendique :

- La ré-internalisation des charges de travail dans les RCAD ;
- L'emploi : embauches des CDD et intérimaires ;
- La réhumanisation des gares ;
- Les conditions d'exercice des métiers : reconnaissance de la pénibilité pour les agents commerciaux gare et RCAD, temps de pause, etc. ;
- Les parcours professionnels gare et RCAD : référent commercial classe 4 ;
- Les salaires : revalorisation de la prime de travail ;
- Les compensations du déploiement de Solar : gel des objectifs et majoration de la prime de travail de 20 % avec effet rétroactif pour toute la durée de déploiement et jusqu'à la fonctionnalité complète de l'outil Solar.

NE RESTONS PAS LA TÊTE SOUS L'EAU, DÉMONSTRONS NOTRE CAPACITÉ À CONSTRUIRE UNE GRANDE ACTION COORDONNÉE EN GARES ET DANS LES RCAD.

LA CGT RÉUNIRA DANS LES PROCHAINS JOURS LES CHEMINOT·E·S DES GARES ET RCAD POUR DÉCIDER DES SUITE À DONNER À CETTE DCI.

